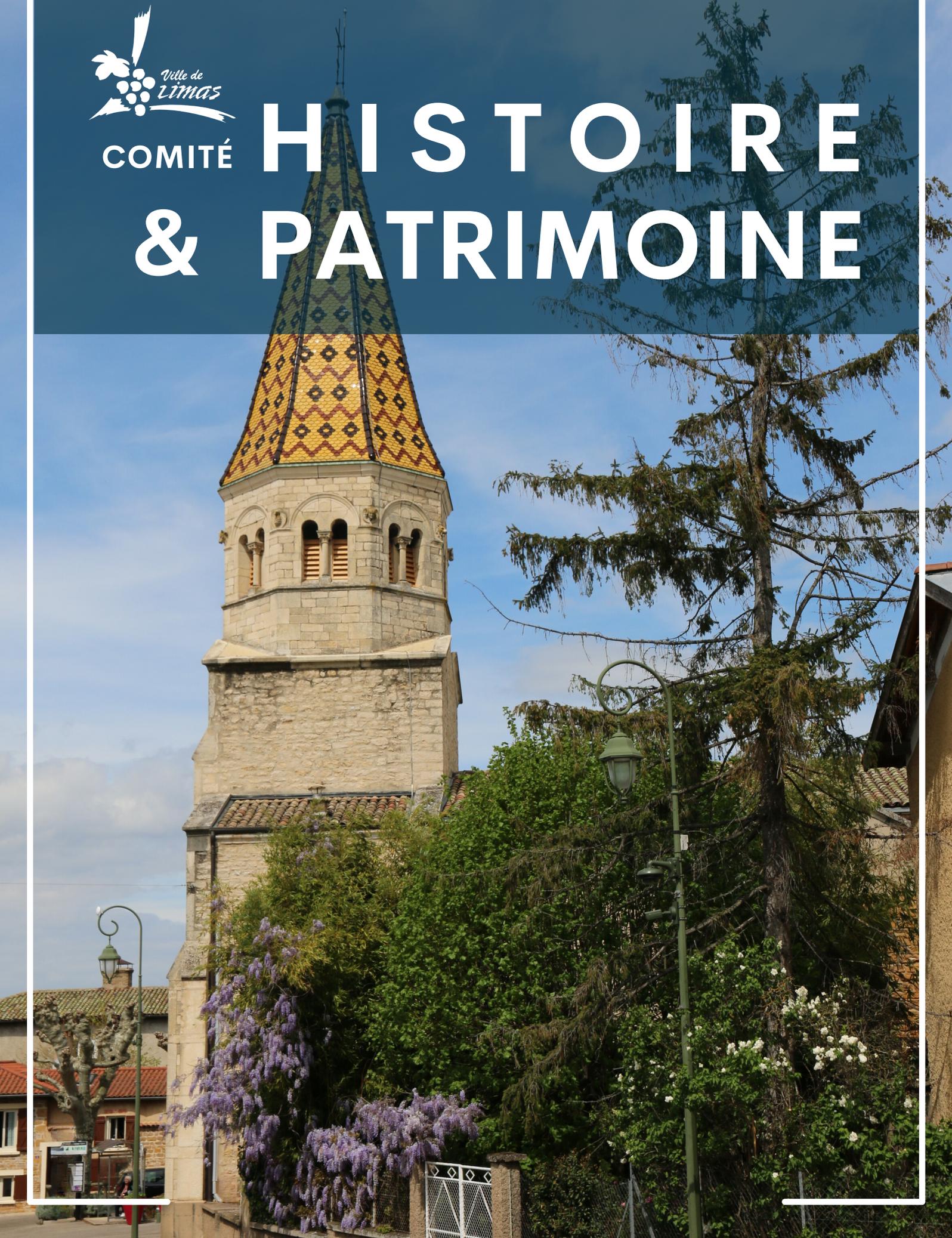


BULLETIN N°22 - ANNÉE 2023



COMITÉ

HISTOIRE & PATRIMOINE



SOMMAIRE

Editorial	2
Les restaurations dans l'église St Gilles de Limas	3
✓ Tableaux	3
✓ Vitraux	5
✓ Eclairage et abat-sons	7
✓ Remerciements	8
Les bienfaiteurs de Limas	9
Les journées du patrimoine 2021	11
La carrière de Limas	12
Le chemin des Charretiers	14
Le quartier Bel Air – Les Fourches – Le Pont du Diable	17

EDITORIAL

Deux années se sont écoulées où bien des bouleversements ont eu lieu dans notre mode de vie, nous obligeant à modifier notre façon de nous comporter et de nous rencontrer. Bon an mal an, Histoire et Patrimoine a survécu et même a poursuivi ses travaux de recherche. Il s'est attaché à œuvrer pour la conservation de notre commune. Restauration de tableaux du XVIème siècle, réparation de vitraux de notre église qui ont fait l'objet de deux ans de travaux.

Vous trouverez en détail dans ce bulletin, le produit de ces réalisations qui, nous espérons, vous donneront l'envie de découvrir ces œuvres d'art restaurées.

Le présent n'oublie pas le passé

La commune de Limas possède en son église St Gilles deux tableaux du XVIème siècle, classés au titre des Monuments Historiques depuis le 3 octobre 1997. Ils sont intitulés « Laissez venir à moi les petits enfants » et « Descente de croix ». Ce sont deux panneaux peints huile sur bois, dont les auteurs sont à ce jour inconnus. Par ailleurs, notre église possède aussi des vitraux classés du XIXème siècle qui, le temps faisant son œuvre, présentaient des manques qui pouvaient entraîner leur chute.

En 2020, à la suite du recollement effectué par le Ministère de la Culture, il a été recommandé à la commune la restauration de ces deux tableaux et une intervention sur les vitraux, par un spécialiste, afin de s'assurer de leur état de conservation. La conduite de la mission de restauration des tableaux et des vitraux a ainsi été confiée par M. le Maire à Histoire et Patrimoine. Le budget engagé a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

La curiosité des membres d'Histoire et Patrimoine les a poussés à rechercher l'origine des deux tableaux, ou du moins, comment sont-ils parvenus dans l'église St Gilles. Ils seraient le produit d'une donation en 1835 de Mlle Jeanne Antoinette AUDENY. Elle fut aussi la marraine d'une des cloches de notre église à la suite d'une souscription émise en 1859. En 1865, les deux tableaux figurent dans l'inventaire des biens de la Fabrique de l'église et sont classés parmi « Les Monuments historiques appartenant à la commune de Limas ».

Quant aux vitraux datant de plus d'un siècle, ils sont l'œuvre de Lucien Bégule, peintre verrier lyonnais de renommée mondiale. L'oxydation des structures en plomb avait entraîné une certaine fragilité de l'ensemble. Leur consolidation a nécessité un an de travaux de restauration.

Par ailleurs, un nouvel éclairage a remis en valeur les fresques et peintures du chœur et de la voûte, œuvres de Claude Bariot, peintre lyonnais de la fin du XIXème siècle.

Merci à la Municipalité et aux généreux donateurs d'avoir permis la sauvegarde de notre bien commun.

LES RESTAURATIONS DANS L'ÉGLISE DE LIMAS

La restauration des tableaux

Le Comité HISTOIRE et PATRIMOINE conscient de la valeur des deux tableaux, a souhaité mettre en place leur restauration et obtenu, dans un premier temps, l'accord de la Municipalité pour lancer ce projet.

Une équipe pluridisciplinaire de restaurateurs a pu étudier les tableaux, établir un diagnostic et préconiser différentes interventions. Après plusieurs échanges entre les parties prenantes, l'accord de principe a été donné et les spécialistes ont pu œuvrer.

Monsieur Thierry PALANQUE, chargé de la conservation et de la restauration de supports bois, a assuré la dépose et l'enlèvement des œuvres.

La première partie de l'intervention a consisté en la remise en état de la peinture des deux tableaux, refixage, dépoussiérage, dégrassage de la surface par Catherine LEBRET, en son atelier Lyonnais.

La seconde action visait à remettre en état le support bois, suivie du nettoyage du vernis des peintures, des retouches et enfin des finitions sur le cadre. Chacun des spécialistes a travaillé dans son atelier.

Le tableau « **Laissez venir à moi les petits enfants** » initialement présenté dans l'Eglise St Gilles de Limas, au-dessus des fonds Baptismaux, a été remis en état par Thierry Palanque pour le cadre et par Gaëlle Giralt.

Le second tableau, « **Descente de croix** » était remisé depuis plusieurs années dans une salle des services de la ville. Sa réfection a aussi été effectuée par Thierry Palanque et par Philippe Boulet pour le cadre.

Les deux tableaux ont recouvré leur éclat, comme nous pouvons le constater en l'Eglise St Gilles de Limas, où ils ont été accrochés le 1^{er} septembre 2022, de chaque côté de la Nef, à l'entrée du chœur où la lumière entrante met en valeur l'incroyable travail de restauration dont ils ont bénéficié.

Descente de croix

AVANT



APRÈS



Laissez venir à moi les petits enfants

AVANT



APRÈS



La restauration des vitraux

L'église de Limas compte 17 vitraux datant de la fin du dix-neuvième siècle. La plupart d'entre eux ont été classés en 1986 au titre des Monuments historiques.

Ils sont l'œuvre, soit de Lucien Bégule, de Nicod et Jubin, d'Alexandre Mauvernay ou d'Augustin Thierry, tous maîtres-verriers de la région lyonnaise.

Certains d'entre eux montraient des manques ou des dégradations liés à l'humidité et devaient faire l'objet d'une rénovation.

Le Conseil Municipal par une délibération en décembre 2020, a autorisé à l'unanimité, la restauration des vitraux de l'église Saint Gilles, ainsi que les demandes d'aides financières auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne - Rhône-Alpes) et d'autres organismes, comme la Fondation du Patrimoine ou la Fondation Saint-Irénée.

A l'issue d'une mise en concurrence de professionnels reconnus, la commune a décidé de confier ces travaux à l'atelier FANJAT, restaurateur agréé demeurant à Lyon.

Concrètement, sur les 17 vitraux que compte l'église, 10 étaient en bon état et ne nécessitaient aucune intervention.

Pour les autres, 2 ont pu être rénovés sur place, 5 ont été déposés pour être transportés à Lyon à l'atelier Fanjat. Il s'agissait entre autres de 2 vitraux de Lucien Bégule représentant Saint Joseph et la Vierge de l'Assomption.

Les travaux qui comportaient le remplacement des pièces cassées, les remises en plomb complètes, les calfeutrements au mortier de chaux etc.... ont nécessité plusieurs mois de travail.

La restauration terminée, tous ont retrouvé leur place et éclairent le chœur, la nef, la chapelle et la sacristie.



Les deux vitraux, Saint Joseph et la Vierge de l'Assomption, après restauration

Renouveau de l'éclairage et des abat-sons

L'**éclairage** a été repensé afin de mettre en valeur les peintures murales du chœur et de la coupole :

- La suite des Saints de Claude Barriot, ainsi que la Sainte Trinité et l'Agneau pascal sous la voûte d'entrée du chœur.

Les lamelles de bois des **abat-sons** du clocher octogonal, qui protègent des intempéries la charpente et les cloches, ont été remplacées dans le cadre de son entretien.

Ceux-ci permettent de diffuser le son des cloches vers le village.



Remerciements

A tous un grand merci

Le travail de restauration achevé dans notre église, il convient d'adresser des remerciements à tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette entreprise de sauvegarde d'œuvres patrimoniales.

Merci à M. le Maire et à son Conseil Municipal qui ont soutenu notre action, ont assuré sa promotion et son financement. Merci aux services de la mairie pour leur contribution efficace.

Merci aux représentants du Ministère de la Culture pour leur collaboration technique et financière.

Merci aux donateurs de la Fondation Saint Irénée.

Merci aux artisans restaurateurs de nos tableaux et de nos vitraux, pour lesquels vont toute notre admiration pour la qualité de leur travail.

Merci aux membres d'Histoire et Patrimoine qui ont œuvré avec persévérance pour que cette « Aventure » parvienne à son terme avec efficacité.

Merci à tous ceux qui sont venus assister au concert du 8 décembre 2022 où ont été présentées les œuvres restaurées, et par avance merci à ceux qui viendront dans notre église St Gilles admirer ces œuvres qui ont trouvé une nouvelle jeunesse.



LES BIENFAITEURS DE LIMAS

En 1865, du 17 mars au 22 octobre a été réalisé l'inventaire des biens de la Fabrique de l'Eglise de Limas.

Vêtements et objets sacerdotaux :

- Statue de la Ste Vierge par Fabrior (en marbre)
- Statue de St Gilles (en bois)
- Un grand Christ
- Un tableau représentant « La flagellation »
- Un tableau (peinture sur bois) représentant « La descente du Christ de la Croix »
- Un tableau (peinture sur bois) représentant « Jésus appelant à lui les petits enfants »
- Quatorze tableaux du Chemin de Croix (cadres en plâtre et terre cuite polychrome)
- Mobilier : confessionnal, chaire à prêcher
- Une horloge au clocher et quatre grosses cloches.

La Fabrique de l'Eglise St Gilles était constituée de Limassiens et de bienfaiteurs :

- Melle AUDENY, M. PIGALLE, M. PIERREFEU, Mmes BURDEL et REVOIL, Mmes MULATON et TRAMBOUZE, M. GAUCHER, et Mmes MYARD et BERTHIER.

En 1905 – Au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat,

s'ajoutent à l'inventaire des biens dépendants de la Fabrique de l'Eglise de Limas :

Sept statues sur socles ou consoles en plâtre : St Blaise en terre cuite, Saint Vincent, Ste Philomène, Sainte Catherine, Saint Antoine et Notre Dame de la Salette puis celle de Saint Gilles qui paraît être en bois.

3 autres tableaux et statues non classés.

Au classement des Monuments historiques, on trouve :

- 2 vitraux de Mauvernay du XIX^e, dans la chapelle
- 3 vitraux classés dans le chœur : Saint Vincent de Nicod et Jubin, offerts par les vigneron, La crucifixion, Saint Gilles.
- Peintures murales dans le chœur, œuvre de Claude Bariot.
- Vitraux dans la nef : Vierge de l'assomption, œuvre de Lucien Bégule, le Sacré Cœur de Marie, Saint Joseph, Saint Jean Baptiste, Sainte Philomène.
- Deux peintures dans la nef : « Descente de Croix » et « Laissez venir à moi les petits enfants ».



Noms des bienfaiteurs, Chapelle sud de l'église

JOURNÉES DU PATRIMOINE 2021

Samedi 18 septembre 2021, le dernier de l'été, dans la matinée, l'espace entre l'église et la mairie se remplit rapidement. Que se passe-t-il ?

Dans le cadre de « Géopark évènement », à la demande de la mairie, une visite commentée de la dernière carrière de Limas a été organisée. Celle-ci est devenue la propriété du Club Alpin Français, réservée à l'escalade.

A 10h30, une centaine d'amateurs répartis en deux groupes, emprunte l'antique Chemin des Charretiers, soit 1,4 km en pente sévère.

Les bénévoles d'Histoire et Patrimoine jouent les guides pour présenter et expliquer le décor et répondre aux questions, au cours de trois arrêts :

- Dès le départ, devant un portail surmonté d'une superbe génoise,
- Dans le parc Jean Guillermet où, en 1991, a été transféré le Monument aux Morts des deux guerres dans "un endroit digne de lui", comme l'a si bien exprimé la Municipalité d'alors,
- Sur l'ancienne carrière transformée en parcours de santé.

Au bout du chemin des Charretiers, à droite, la rue des Carrières conduit les grimpeurs à un sentier desservant la carrière d'escalade.

Elle est présentée en détaillant son aspect géologique.

Le retour emprunte le même itinéraire jusqu'à La Citadelle où un accueil sympathique attend les visiteurs. Programme :

- Présentation par Mme Edwige Laforêt des lieux, dont la famille est propriétaire depuis 1864/65,
- Présentation du groupe Histoire et Patrimoine,
- Concert donné par une douzaine de saxophonistes sous la direction de Gilles Pariot, suivi d'un verre de l'amitié offert par la Municipalité et servi par le Comité des Fêtes.



La Citadelle : qu'elle est belle

LA CARRIÈRE DE LIMAS

Des trois carrières présentes à Limas autrefois, c'est la seule visible aujourd'hui. Les autres ont été comblées ou transformées en espaces verts. Inexploitée, elle est devenue en 1978 la propriété du Club Alpin Français qui l'a transformée en carrière d'escalade.

Le site fait 15 mètres de hauteur et près de 80 mètres de longueur. On distingue aisément une succession de couches claires ou strates d'une roche appelée calcaire à Gryphées séparées par des strates d'argile plus fines et plus sombres.

Ce calcaire tient son nom du principal coquillage qui y est présent, bien visible et en grand nombre : la Gryphée. C'est une variété d'huitre fossile. D'autres fossiles marins sont également présents : des Gastéropodes ou escargots marins, des Céphalopodes, des Ammonites, des Nautilus.

Pourquoi des fossiles d'huitres à Buisante ?

Remontons le temps et retrouvons-nous à l'ère secondaire, il y a un peu moins de 200 millions d'années l'époque du Jurassique, celle des dinosaures géants.

Une mer intérieure peu profonde, tropicale par ses caractéristiques, s'étend sur le Beaujolais et sur une grande partie de la France. En effet à cette époque seuls sont émergés le Massif Central et le Massif Armoricaïn. Sur les fonds sableux de cette mer se déposent des débris de coquilles et des squelettes d'animaux marins qui peuplent ces lieux. Les courants marins qui circulent épisodiquement près du fond transportent ces sédiments et les déposent en longues bandes superposées : les strates. Les périodes plus calmes permettent le dépôt des argiles.

Cent millions d'années plus tard environ, la mer s'est retirée. Ce recul est dû en partie aux premiers soubresauts liés à la formation des Alpes. Le Beaujolais méridional a alors émergé.

Les pierres de cette carrière ont été longtemps exploitées pour la construction et la réalisation de divers éléments : dallages, encadrements de portes, de fenêtres, marches d'escalier, sans oublier la fabrication de ciment et de chaux pour l'industrie.





LE CHEMIN DES CHARRETIERS

Le chemin des Charretiers, un chemin parmi les autres, aménagés au cours des siècles par ceux qui en avaient besoin. Peu à peu, les sociétés humaines s'organisent en états, provinces, régions, départements et communes, alors déferlent lois, décrets, et autres règlements.

Ainsi, en 1792, le Conseil Municipal de Limas précise à tous que les chemins de la commune doivent être entretenus, c'est-à-dire, empierrés, les haies taillées et les fossés récurés.

En 1802, la commune se voit chargée d'entretenir une portion de la route Royale, entre Anse et Villefranche, longue de 1 km. Le préfet y impose « *l'utilisation de 230 m³ de pierres réduites à l'aide de la masse et du marteau en "cailloutis" de la grosseur d'un œuf, disposés sur le bord de la route, en tas égaux et réguliers de 1 m³* ». Lourde tâche qui s'ajoute à l'entretien des chemins de la commune.

En 1803, les Limassiens ont le choix : ils payent les travaux ou ils les exécutent ; on parle, alors, de "*prestations en nature*". Plus tard, en 1849, l'administration précise qu'elles seront effectuées en journées ou en tâches déterminées par l'Agent-voyer, approuvées par le Préfet, sur l'avis du Conseil Municipal.

Au début, la corvée de 8 jours par an est acceptée, chacun s'arrange pour travailler sur la portion qu'il utilise, il y retrouve des voisins, des copains et amène sa bouteille, l'ambiance est bonne. Puis, au fil des ans, l'enthousiasme s'amenuise, les demandes d'exemption se multiplient, alors, en 1905, la municipalité y met un terme. Tous les Limassiens paieront désormais la taxe vicinale.

Si les chemins nécessitent des travaux d'entretien, c'est qu'ils sont abîmés par ceux qui les empruntent. Qui sont-ils ? Tout d'abord les cultivateurs qui vont travailler sur leurs vignes et leurs champs, puis les chasseurs et aussi les promeneurs. Pendant longtemps, grimper sur la colline a été la promenade dominicale favorite des Caladois qui, en montant ou en descendant, s'abreuvent au bistrot du bourg, ou à la fontaine municipale, en face de la mairie. Aux uns et aux autres, on ne saurait attribuer le moindre dégât aux chemins.

Les fautifs sont les charretiers qui vont, là-haut, charger les pierres dont nous connaissons l'usage, en empruntant toujours le même chemin, très pentu et si étroit (2m, du moins au début du trafic) qu'il faut y aménager des points de croisement. Les eaux de pluie y dévalent accélérées par la forte pente, y creusent des rigoles où s'enfoncent les roues en bois, étroites et cerclées de fer de leurs lourds tombereaux ; de plus les sabots ferrés des chevaux n'arrangent rien.

Notre chemin, surtout, et les autres, nécessitent donc un entretien constant et sont une dépense, un souci et une cause d'ennuis permanents pour la municipalité.

Une loi de juillet 1824 impose par contrat aux exploitants des carrières leur participation aux frais d'entretien mais ils se font tirer l'oreille. Par ailleurs, nombreux sont les propriétaires qui construisent, en limite de leurs terrains, des murs de soutènement ou de clôture qui gênent plus ou moins la circulation.

Voici la copie fidèle de l'engagement de l'un d'eux.

« Nous soussignés François Bergeron propriétaire et tailleur de pierres à Limas, m'engage à conduire sur le chemin vicinal de la Commune de Limas et dans les endroits qui me seront désignés par M. le Maire et ce dans le courant du présent et du prochain mois d'après l'invitation qui me sera faite par le maire la quantité de vingt-deux mètres de pierre estimé l'un pour la redevance des dégradations que je ferai sur le dit chemin, par l'exploitation de ma carrière dans le courant de la présente année et sans déroger à ce que je peux devoir comme habitant de la commune ».

Limas, le 5 janvier 1839.

F. Bergeron.

Petit à petit, la situation s'améliore, ainsi, en 1838, l'élargissement du chemin est à l'ordre du jour, en 1842, on convient de creuser des fossés sur les bords pour évacuer les eaux de pluie. Bien plus tard, en 1923, une carrière est uniquement affectée à la production de cailloux à empierrer et, quelques jours par an, la commune dispose d'un cylindre pour damer les sols. Mais les techniques évoluent : le goudron apparaît à Limas, d'abord au centre du village, puis partout ailleurs. Exit les cailloux ! Inexorablement, les carrières deviennent inutiles, leur exploitation s'amenuise et cesse.

Le développement de la commune entraîne l'ouverture de nombreux chemins. Il importe de leur attribuer un numéro ou un nom : celui des « Charretiers » ne surprend pas.

A la fin du XIX siècle, il était le très officiel chemin rural n° 17 (CR 17), en 1830, on parlait du chemin Caillot ou du chemin des carrières.

Après cette brève intrusion dans le passé, revenons dans le présent et, pour mieux connaître le chemin, parcourons-le, en grim pant sur environ 1,400 km.

Partons de la « rue du Lavoir » derrière la mairie. Tout de suite, s'impose un premier arrêt devant une porte cochère avec, en bas, ses deux pierres dites chasse-roues et, en haut, une génoise faite de trois rangées de tuiles-canal séparées par des briques, destinée à éviter le ruissellement des eaux de pluie sur la façade.

Un peu plus loin - et plus haut - nous entrons dans le parc Jean Guillermet, parc de loisirs inauguré en 1993. On y voit, à gauche, le Monument aux Morts et, à droite, un petit amphithéâtre.

Continuons dans une zone, autrefois vide, où abondent les maisons récentes, toutes clôturées avec des haies vives, métalliques ou plastifiées.

Là, le chemin ne ressemble en rien à celui utilisé par les charretiers ; de leur temps ne subsiste que la pente qu'il faut affronter encore pour atteindre une ancienne carrière, vaste et comblée, où, depuis 2019, à l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes, un parcours de santé accueille les amateurs.

Et, maintenant, à nous la dernière étape qui, au passage, nous permet d'entrevoir la Citadelle – la plus ancienne maison de la colline - et nous conduit à la " rue des Carrières" d'où se détache un sentier menant à la carrière d'escalade, propriété du Club Alpin.



Le chemin des Charretiers

LE QUARTIER BEL-AIR – LES FOURCHES – LE PONT DU DIABLE

En 1755, dans ce quartier de Limas, sont implantées les fourches patibulaires de Villefranche, potences d'exécution des décisions des juges. Ce quartier est appelé à l'époque Bel-Air ou la Prairie.

Au nord de cette zone, le territoire est isolé, cependant en mai 1899, la commune alloue une subvention de 50F pour la réparation du **Pont du Diable**. Les travaux étant évalués à 400F, une souscription est ouverte en argent et journées de travail parmi la population concernée. Les travaux sont achevés en novembre 1899.

Le Pont du Diable est toujours visible à ce jour ; il enjambe le ruisseau du Bourdelan qui a donné son nom au quartier.

Le domaine de Bourdelan a été très longtemps une plaine marécageuse inondable jusqu'en 1830. Il était dépourvu d'habitations. L'endroit était quand même animé par la vogue annuelle comme le relate le journal de Villefranche du 21 mai 1910 « vogue annuelle du Bourdelan ».

En 1972, on supprime le lavoir des Fourches en très mauvais état et dépourvu d'utilité.



Le Pont du Diable en 2022

Quelle est la célèbre légende du pont du diable ? « **Un pacte avec le Diable** »

Un personnage promet à Satan l'âme de la première créature qui franchirait le pont s'il aidait à construire ici un pont indestructible. Le Diable accepta, et une fois le pont construit, on lui envoya en récompense, un pauvre chien à la queue duquel on avait attaché une casserole. Fou de rage le Diable tenta de détruire le pont sans y parvenir et se jeta dans l'eau. C'est ainsi que le pont reçut le nom de « **Pont du Diable** ».

Le Pont du Diable a été renforcé lors de la construction de l'autoroute en 1966 afin de sécuriser le passage de divers engins et véhicules de chantier. On trouve « des ponts du diable » principalement en Europe. Généralement ces ponts en arc datant de l'époque médiévale représentent souvent une réussite technologique.

Chers amis lecteurs,

Pour clore le bulletin n°22, nous vous invitons à profiter, en famille ou entre amis, du circuit pédestre « La colline – Les Hauts de Limas », réalisé par le Comité Histoire et Patrimoine de Limas et présenté lors des Journées du Patrimoine en septembre 2022.

Une brochure est à votre disposition en mairie.

Bonne promenade !

Le Comité Histoire et Patrimoine de Limas

